

Sujet : Consultation ARS- Dossier géothermie basse t°C extension parc d'activités Arc-Isère - communes d'Aiton et Bourgneuf (73)

De : KERRIEN Françoise - Santé/SD/RHONE-ALPES/DD73/DTARS/POLE SANTE PUBLIQUE/PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE/ENVIRONNEMENT SANTE (par AdER)
<Francoise.KERRIEN@ars.sante.fr>

Date : 15/10/2019 14:13

Pour : "marguerite.muhlhaus@developpement-durable.gouv.fr"

<marguerite.muhlhaus@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "BORIE, Anne-Laure (ARS-ARA/DTARS-73/POLE SANTE PUBLIQUE)" <Anne-Laure.BORIE@ars.sante.fr>, "BUSSOD, Claudie (ARS-ARA/DTARS-73/POLE SANTE PUBLIQUE)" <Claudie.BUSSOD@ars.sante.fr>

Bonjour,

Comme tenu des informations apportées dans le dossier, l'impact du projet sur les risques sanitaires s'avère peu marqué.

Il convient néanmoins que toutes les précautions environnementales d'usage lors des phases de travaux soient respectées.

En conséquence, l'ARS-DD73 se prononce favorablement sur ce dossier.

Cordialement,

Françoise KERRIEN

Service environnement-santé
cellule milieu extérieur

» Agence régionale de santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes

Délégation départementale de Savoie

94 boulevard de Bellevue | CS 93383 | 73018 CHAMBERY cedex

Tél. : 04 69 85 52 43

francoise.kerrien@ars.sante.fr

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !